



HEBDO FOOT ARTOIS



Chemin des Manufactures – 62800 LIEVIN Tél : 03 21 45 63 20 – Fax : 03 21 45 63 21 - @ : secretariat@artois.fff.fr

SOMMAIRE

1. DISCIPLINE – Prochaines réunions
2. COMMISSION D'APPEL des LITIGES – Réunion du 2 novembre 2021
3. INFRACTIONS – Article 83
4. COMPETITIONS JEUNES – Brassage
5. BILAN DISCIPLINE – Réunion du 29 octobre 2021
6. BILAN DISCIPLINE – Réunion du 5 novembre 2021
7. BILAN DISCIPLINE – Réunion du 6 novembre 2021
8. INFORMATIONS COVID
9. COMPETITIONS SENIORS – Journées des 11 – 13 et 14 novembre 2021
10. INFORMATIONS DIVERSES
11. COUPES SENIORS – Réunion du 3 novembre 2021
12. DEPARTEMENT JEUNES – Réunion du 5 novembre 2021
13. GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS – Réunion restreinte du 5 novembre 2021
14. COMPETITIONS JEUNES - Forfait général
15. COMPETITIONS SENIORS – Forfait général
16. COMMISSION TECHNIQUE – Réunion du 25 octobre 2021
17. TERRAINS de SALLAUMINES



DISCIPLINE PROCHAINES REUNIONS



IMPORTANT

Les joueurs exclus et toutes les personnes licenciées dont le nom a été porté sur la feuille de match à la suite d'incidents survenus avant, pendant ou après la rencontre, doivent :

- ⌘ soit, se présenter, munis d'une pièce d'identité, à la Maison du District Artois à LIEVIN ;
- ⌘ soit, envoyer, dans les 24 heures, suivant l'incident en cause, un rapport circonstancié sur les faits qui lui sont reprochés, en y joignant OBLIGATOIREMENT la photocopie d'une pièce d'identité.

3 personnes par club seront admises dans le respect des règles sanitaires (port du masque obligatoire, respect des distances, lavage des mains).

Passeport sanitaire OBLIGATOIRE.

→ Le VENDREDI 12 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 7 NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 19 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 14 NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

→ Le VENDREDI 26 NOVEMBRE 2021 (de 17 heures 45 à 19 heures) pour les exclusions et les incidents jusqu'au 21 NOVEMBRE 2021, y compris les matchs arrêtés

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



PROCES VERBAL

COMMISSION APPEL DES LITIGES



Réunion du :	2 novembre 2021
à :	LIEVIN
Président :	M. Daniel SION -
Présents :	Mme Nicole DELHAYE – MM. Eric GOOSSENS – Pascal QUINTIN – Claude RAMET – Jean Paul TURPIN -
Assiste à la Séance :	Mme PAYAGE Sylvie (directrice administrative)

ORDRE du JOUR

Appel du FC TILLOY les MOFFLAINES d'une décision du 20 octobre 2021 de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs, concernant le match du 3ème Tour Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN, US MONCHY au BOIS / FC TILLOY les MOFFLAINES du 03 Octobre 2021 notifié au club le 20 octobre 2021.

Décision :

La Commission des Litiges donne la rencontre à reprogrammer à une date fixée par la Commission des Coupes seniors.

✓ Sur la recevabilité de l'appel :

Après avoir examiné les pièces au dossier, la commission d'Appel des Litiges déclare l'appel conforme aux dispositions de l'article 152 des Règlements Généraux du District Artois.

✓ Après audition de :

Monsieur BEKKALI Adil, président du FC TILLOY les MOFFLAINES.

Monsieur LOUDADSI Abdenabi, entraîneur du FC TILLOY les MOFFLAINES.

Monsieur DUPONT Philippe, président de l'US MONCHY au BOIS.

Monsieur TINCHON Marc, représentant de la commission des Litiges Administratifs et Sportifs.

Les personnes auditionnées n'ont pas pris part, ni aux délibérations, ni à la décision.

✓ La commission d'appel :

Constate l'absence excusée de Monsieur FOUCART Olivier, arbitre de la rencontre, qui a confirmé que le terrain de l'US MONCHY au BOIS était impraticable.

✓ En conséquence, conformément aux articles 7 et 8 paragraphe IV de l'annexe 17 des règlements généraux du District ARTOIS, la commission confirme la décision prise en 1ère instance à savoir :

La commission des Litiges Administratifs et Sportifs donne la rencontre à reprogrammer à une date fixée par la commission des Coupes SENIORS.

✓ Les frais concernant ce dossier et les frais de déplacement de Monsieur TINCHON Marc sont à la charge du FC TILLOY les MOFFLAINES.

La présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue de Football des Hauts de-France à l'adresse suivante (llavoisier@lfhf.fff.fr) dans un délai de 2 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée. (Voir procédure des articles 126 du règlement particulier de la Ligue des Hauts-de-France et 190 des règlements généraux de la FFF).

Le Président de Séance :
Daniel SION.

Le Secrétaire de Séance :
Claude RAMET.



INFORMATIONS - DIVERS



INFRACTIONS DECOULANT DE L'APPLICATION DES REGLEMENTS GENERAUX CONCERNANT LES EQUIPES ENGAGEES (ARTICLE 83 DES REGLEMENTS GENERAUX)

Situation arrêtée au 15 Novembre 2021

Article 83 : Rappel des dispositions

- > La possibilité d'accéder en division supérieure ou de se maintenir dans une division repose sur le respect des conditions minimales de nombre d'équipes terminant les championnats en fonction du niveau de l'équipe senior A.
- > La non-observation de ces dispositions entraîne pour l'équipe hiérarchiquement la plus élevée l'impossibilité d'accéder en division supérieure si son classement en fin de saison le permettait ou la rétrogradation en division inférieure si le classement en fin de saison permettait le maintien.
- > Une rétrogradation résultant de ces dispositions intervient en supplément d'une relégation sportive en division inférieure.
- > Il est rappelé que les équipes vétérans n'entrent pas en ligne de compte, qu'une entente est décomptée pour une demi-équipe et qu'au niveau des débutants, les ententes sont interdites ; par ailleurs une équipe engagée est décomptée pour une demi-équipe pour les U8/U9 pratiquant à 5. En ce qui concerne les U6/U7, 6 joueurs licenciés seront décomptés pour une demi-équipe.
- > Enfin, les féminines et les U15 engagés en effectif réduit sont décomptés pour une équipe tandis que les débutants ne seront décomptés que lors de l'arrêt de la 2^{ème} situation.

Club évoluant en D1

AG Grenay- manque 1 équipe Seniors

Club évoluant en D3

FC Tilloy – manque 1 équipe Seniors

Club évoluant en D5

AS Roclincourt - manque 1 équipe

Clubs évoluant en D7 et ne pouvant accéder en division supérieure parce que n'ayant engagé qu'une seule équipe

Manque 1 équipe

JS Achiet - manque 1 équipe

RC Calonne - manque 1 équipe

US Quiéry - manque 1 équipe

ES Thiennes - manque 1 équipe

ASK Hénin - manque 1 équipe

ES Roeux - manque 1 équipe

FC Thélus - manque 1 équipe

Ces listes tiennent compte des dispositions exceptionnelles votées par le Comité Directeur du district pour la saison 2021 – 2022.

Richard RATAJCZAK.

Parution du mardi 9 novembre 2021



COMPETITIONS JEUNES



→ **BRASSAGE U 17** : Forfait général de PONT à VENDIN.

→ Engagement tardif d'OS ANNEQUIN en **U17** : remplace PONT à VENDIN dans la même compétition **U17**.

→ **CLASSEMENTS des BRASSAGES**

U14

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
AIRE O.S.	12	24	27	3	1
SAINT LAURENT E.S.	9	13	19	6	2
MARLES C.O.S.	9	3	8	5	3
LIEVIN O.	8	13	25	12	4
NOYELLES/LENS U.S.	7,5	-1	10	11	5
LENS R.C. (Filles) 2	6	3	14	11	6
SAINT POL U.S.	6	2	9	7	7
CARVIN RUCH U.S.	6	-1	12	13	8
IZEL/BEAUMONT	6	-8	10	18	9
AVESNES R.C.	6	-10	6	16	10
ISBERGUES E.S.D.	4	2	12	10	11
BOUBERS/FREVENT	3	-7	7	14	12
ROUVROY U.S.	3	-13	8	21	13

U15 NIVEAU 1 (reste 1 match à jouer ce dimanche)

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
BETHUNE S. 2	12	9	17	8	1
VERMELLES U.S. 2	9	18	24	6	2
ISBERGUES E.S.D.	9	13	20	7	3
AIRE O.S.	9	12	20	8	4
BRUAY U.S.O.	9	8	15	7	5
SAINT POL U.S.	9	7	12	5	6
DAINVILLE F.C.	9	2	10	8	7

COURRIERES A.S.	6	8	19	11	8
LIEVIN O.	6	6	15	9	9
SAINT LAURENT E.S.	6	5	13	8	10
HARNES U.A.S.	6	4	13	9	11
LA COUTURE F.C.	6	-2	14	16	12
OIGNIES A.S.S.B.	6	-7	6	13	13
BULLY E.S. 2	6	-9	10	19	14
SAINT NICOLAS S.C.	5,5	0	12	12	15
CAMBLAIN F.C.	4,5	-8	7	15	16
BILLY MONTIGNY C.	4	2	8	6	17
LESTREM U.S.	4	-4	6	10	18
ARRAS PTT A.S.	4	-10	7	17	19
MARLES C.O.S.	3	1	8	7	20
LENS R.C. (Filles) 2	3	-13	7	20	21
GONNEHEM U.S	1,5	-16	5	21	22
HENIN S.	1	-10	6	16	23
DOURGES A.A.E.	0	-11	6	17	24
VIMY U.S. 2	-1	-5	0	5	

U15 NIVEAU 2

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
CALONNE 6 F.C.	12	19	25	6	1
NOEUX U.S. 2	12	12	14	2	2
HENIN O.	12	7	12	5	3
NOYELLES GODT A.C.	10,5	13	18	5	4
PAS en ARTOIS U.S.	10	25	30	5	5
BEAURAINS A.S.	10	14	20	6	6
VIOLAINES A.S.	9	26	30	4	7
LYSSOIS A.S.	9	15	27	12	8
ECOURT J.S.	9	11	16	5	9
NOYELLES les VERM. A.S.	9	8	21	13	10
LAVENTIE E.S.	9	6	10	4	11
AVION REPUBLIQUE F.C.	9	5	9	4	12
BOUVIGNY F.C.	9	3	10	7	13

HINGES F.C.	8,5	3	11	8	14
EVIN A.A.E.	8	8	16	8	15
BIACHE U.S.	7,5	13	18	5	16
WINGLES S.C.P.P.	7,5	6	13	7	17
BURBURE O.	7,5	3	11	8	18
ANGRES E.S.	7	14	21	7	19
AIX A.A.E.	7	6	16	10	20
LABEUVRIERE E.S.	7	3	11	8	21
BRUAY U.S.O. 2	6,5	7	18	11	22
CROISILLES U.S.	6	8	20	12	23
CUINCHY F.C.	6	7	17	10	24
LIBERCOURT A.F.C.	6	6	24	18	25
TINCQUIZEL A.S.	6	5	14	9	26
AVION Chts U.S.	6	3	9	6	27
LOOS U.S.S.M.	6	2	18	16	28
LOCON R.C.	6	1	15	14	29
HAISNES E.S.	6	-1	11	12	30
SAINS R.C.	6	-2	17	19	31
MAZINGARBE E.C.	6	-2	11	13	32
SAILLY LABOURSE A.S.	6	-4	10	14	33
ARTESIEN S.C.	6	-5	12	17	34
VALLEE TERNOISE A.S.	6	-8	6	14	35
SAINTE CATHERINE E.S.	6	-10	18	28	36
HOUDAIN U.S.	5,5	7	17	10	37
LENS HAUTS F.C.	5	11	23	12	38
ARTOIS A.J.	5	0	9	9	39
LIEVIN U.S.A.	4,5	-2	10	12	40
COURCELLES U.S.	4	21	35	14	41
BEUVRY U.S.	4	-5	13	18	42
BEAUMETZ SUD ART.	4	-10	6	16	43
VERQUIGNEUL F.C.	4	-22	5	27	44
BAP.-BERT.-VAULX A.S.	3	2	7	5	45
CALONNE LIEVIN Esp.	3	2	3	1	46
VITRY O.S.C.	3	-3	11	14	47
AUBIGNY-SAVY /TINCQUIZEL 2	3	-5	5	10	48
FOUQUIERES S.C.	3	-6	4	10	49
LOISON A.S.	3	-7	10	17	50
HABARCQ C.S.	3	-8	8	16	51

PERNES/CAMBLAIN F.C. 2	3	-9	10	19	52
DIVION U.C.	3	-10	6	16	53
BUSNES /NORRENT FONTES	3	-11	7	18	54
LABOURSE R.C.	3	-29	8	37	55
PONT à VENDIN A.S.	2	-34	8	42	56
LYSSOIS A.S. 2	1	-18	3	21	57
LIEVIN DIANA C.S.	0,5	-10	4	14	58
COURRIERES A.S. 2	0	-2	1	3	59
SOUCHEZ C.S.A.L.	0	-11	5	16	60
ARRAS O.F.	0	-23	7	30	61
BARLIN A.S.	-1	-14	9	23	62

U16

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
VERMELLES U.S. 2	12	19	22	3	1
AIRE O.S.	10,5	27	31	4	2
ANZIN E.S.	10	29	32	3	3
BIACHE U.S.	9	14	19	5	4
MARLES C.O.S.	9	10	17	7	5
SAINT LAURENT E.S. 2	9	7	16	9	6
BULLY E.S.	9	7	13	6	7
HENIN S.	9	7	10	3	8
AUCHEL F.C.	9	-3	23	26	9
MONTIGNY F.C.	7,5	3	13	10	10
LIEVIN O.	6	10	18	8	11
ROUVROY U.S.	6	6	18	12	12
MONCHY au BOIS U.S.	6	4	12	8	13
NOEUX U.S.	6	2	12	10	14
HINGES F.C.	6	0	13	13	15
LILLERS F.C.	6	-7	7	14	16
ANZIN E.S. 2	5,5	0	13	13	17
BILLY BERCLAU U.S.	5	0	17	17	18
NOYELLES/LENS U.S.	5	0	12	12	19
MEURCHIN U.S.O.	5	-2	8	10	20
NORRENT FONTES/CAMBLAIN	5	-7	11	18	21
AVESNES/BOUBERS	4,5	-2	5	7	22
HAISNES E.S.	4	14	23	9	23

SERVINS les COLLINES A.S.C.C.	4	-4	5	9	24
SAINT NICOLAS S.C.	3	-4	9	13	25
RIVIERE U.S.	3	-12	6	18	26
BAILLEUL A.S.	3	-17	6	23	27
LA ROUPIE F.C.	3	-25	13	38	28
IZEL U.S.	3	-40	4	44	29
VENDIN A.S.	0	-19	5	24	30

U18 – NIVEAU 1

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
NOEUX U.S.	12	11	14	3	1
VIOLAINES A.S.	12	11	14	3	1
AVION REPUBLIQUE F.C.	9	17	26	9	3
SAINT LAURENT E.S.	9	16	22	6	4
ANZIN E.S.	9	7	17	10	5
BRUAY U.S.O.	9	5	15	10	6
NOYELLES/LENS U.S.	9	4	7	3	7
LA COUTURE F.C.	9	1	9	8	8
BOUVIGNY F.C.	8,5	7	9	2	9
SAINT POL U.S.	7,5	2	11	9	10
LOISON A.S.	7	1	10	9	11
ISBERGUES E.S.D.	6	8	23	15	12
BIACHE U.S.	6	7	14	7	13
OIGNIES A.S.S.B.	6	6	12	6	14
MONTIGNY F.C.	6	3	12	9	15
MARLES C.O.S.	6	1	8	7	16
LESTREM U.S.	6	-1	6	7	17
ANNEZIN U.S.	6	-3	12	15	18
HENIN S.	6	-3	12	15	18
SAINT NICOLAS S.C.	4,5	1	13	12	20
HENIN O.	4,5	-2	10	12	21
CROISILLES U.S.	4,5	-10	6	16	22
LIEVIN O.	4	1	8	7	23
HESDIGNEUL U.S.	4	-1	5	6	24
LILLERS F.C.	4	-3	5	8	25
GONNEHEM U.S.	3	-6	8	14	26
DOURGES A.A.E.	3	-7	10	17	27
LIBERCOURT A.F.C.	3	-11	9	20	28

ARRAS O.F.	3	-17	6	23	29
ARTOIS A.J.	3	-22	7	29	30
PERNES C.S.	0	-11	3	14	31
BEAURAINS A.S.	0	-12	4	16	32

U18 – NIVEAU 2

CLUBS	TOTAL				CLASST
	POINTS	G.A.	POUR	CONTRE	
-					
WINGLES S.C.P.P.	12	13	16	3	1
BOUBERS/AVESNES	12	10	14	4	2
LENS A.S.	10,5	6	15	9	3
LIEVIN DIANA C.S.	9	25	31	6	4
CALONNE F.C.	9	10	14	4	5
GRENAY A.G.	9	7	17	10	6
NOEUX U.S. 2	9	7	17	10	6
DAINVILLE F.C.	9	7	12	5	8
GRENAY U.S.	9	6	17	11	9
VENDIN le VIEIL E.S.	9	6	13	7	10
MEURCHIN U.S.O.	8,5	6	9	3	11
HARNES U.A.S.	8	5	13	8	12
BREBIERES A.S.	8	4	12	8	13
PAS U.S.	7,5	3	12	9	14
COURCELLES U.S.	7	6	17	11	15
HINGES F.C.	7	4	9	5	16
MAROEUIL/HABARCQ	7	0	9	9	17
MAZINGARBE E.C.	6	4	11	7	18
RUITZ A.J.	6	3	11	8	19
BEUVRY U.S.	6	2	12	10	20
SOUCHEZ/SERVINS COLLINES	6	0	9	9	21
COJEUL O.C.	6	-1	12	13	22
LAVENTIE E.S.	6	-1	10	11	23
TINCQUIZEL A.S.	6	-4	8	12	24
LABOURSE R.C.	6	-5	17	22	25
LABEUVRIERE E.S.	6	-8	5	13	26
SAINT LAURENT E.S. 2	5,5	4	11	7	27
HOUDAIN U.S.	5,5	0	9	9	28
A.S.B.A./CAMBLAIN A.S.C.	5	1	4	3	29

MERICOURT F.C.	5	0	19	19	30
NOYELLES GODT A.C.	4,5	2	10	8	31
BEAUMETZ SUD ART.	4,5	-1	8	9	32
BOIS BERNARD E.S.	4	2	7	5	33
MONCHY au BOIS U.S.	4	0	7	7	34
BAP/BERT/VAULX A.S.	4	-1	9	10	35
DIVION U.C.	4	-1	6	7	36
GUARBECQUE J.F.	4	-4	7	11	37
AVION CHTS U.S.	4	-8	6	14	38
BURBURE/ALLOUAGNE	3	0	9	9	39
VALLEE TERNOISE A.S.	3	-2	8	10	40
TILLOY F.C.	3	-9	1	10	41
CUINCHY F.C.	2	-7	7	14	42
ISBERGUES E.S.D. 2	2	-11	7	18	43
EVIN A.A.E.	2	-18	6	24	44
PAS 2/ARTESIEN	1	-12	9	21	45
LIEVIN U.S.A.	0,5	-11	5	16	46
NEUVIREUIL/GAVRELLE	0	-14	6	20	47
LESTREM U.S. 2	-4	-20	0	20	
LOCON/R.C.V. KENNEDY	-1	-5	0	5	

La Commission Jeunes :
Pascal WATEL.
Marc TINCHON.



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du VENDREDI 29 OCTOBRE 2021

Nombre de suspendus pour 1 match : 11

Nombre de suspendus pour 2 matchs : 5

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 5

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 3 – Brutalités

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 3 – Propos grossiers

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du VENDREDI 5 NOVEMBRE 2021

Nombre de suspendus pour 1 match : 9
Nombre de suspendus pour 2 matchs : 1
Nombre de suspendus pour 3 matchs : 8
Nombre de suspendus pour 4 matchs : 3 – Brutalités

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



DISCIPLINE



Suite aux incivilités, le Comité Directeur a décidé de faire connaître à l'ensemble des composantes de notre football, les sanctions prononcées par sa Commission de Discipline afin que chacun prenne ses responsabilités.

REUNION du SAMEDI 6 NOVEMBRE 2021

Nombre de suspendus pour 3 matchs : 1

Nombre de suspendus pour 4 matchs : 2 – Propos grossiers à arbitre

Nombre de suspendus pour 6 matchs : 2 - Brutalités

Nombre de suspendus pour 10 matchs : 1 – Intimidations à arbitre

Nombre de suspendus pour 5 mois : 1 – Menaces et propos grossiers à joueurs

Le Président de la Commission :
Bernard DEJARDIN.



INFORMATIONS



INFORMATIONS COVID

La FFF a fait paraître un protocole d'organisation des rencontres et entraînements à la suite des décisions gouvernementales du **9 Aout**. Il est impératif de respecter et de faire respecter les différentes règles imposées qui, seules, permettent de participer à la lutte contre la pandémie.

Le texte complet des décisions du Comex est consultable sur le site de la FFF, rubrique : la Fédération, sous rubrique : les procès-verbaux, paragraphe : le comité exécutif.

Les compétitions Ligue et district sont traitées à l'annexe 2.

L'augmentation du nombre de cas doit inciter au respect des mesures de prévention.

Vous trouverez ci-après les principales dispositions :

Mesures générales

Le pass sanitaire est obligatoire à partir de l'âge de 12 ans pour les joueurs, les arbitres et les dirigeants ainsi que pour toutes les personnes appelées à pénétrer dans la zone vestiaires à partir du 1er Octobre.

L'obligation du port du masque relève des attributions du maire et du préfet

Définition du pass sanitaire et contrôle

- L'attestation de vaccination complète délivrée :
 - = 7 jours après la seconde injection (vaccins à 2 injections)
 - = 4 semaines après l'injection du vaccin Janssen
 - = 7 jours après l'injection effectuée sur un ex malade du Covid
- Présentation d'un test PCR ou antigénique négatif de moins de 72 heures au moment du contrôle d'avant match.
- Un test RT-PCR positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois (guérison).
- Un certificat de contre-indication à la vaccination.
- Un auto-test négatif validé par un professionnel de santé de moins de 72 heures.

Le contrôle du pass sanitaire est effectué par le référent Covid ou un membre de l'équipe Covid du club recevant. Ce contrôle se fait en scannant le QR code présent sur le document en possession de la personne contrôlée à partir de l'application : tousanticovid verif ou TAC Verif.

Le référent Covid

- Le référent Covid est **obligatoire** ; sa mission est de vérifier la bonne mise en œuvre de l'ensemble des dispositions prévues et d'être l'interlocuteur des autorités. Il est recommandé de mettre en place une équipe Covid dont un membre doit être présent lors de chaque entraînement ou de chaque match à domicile.
- **Un registre doit être tenu indiquant les personnes habilitées et la personne présente lors de chaque manifestation.**
- Le référent (ou son représentant) vérifie notamment la possession du pass sanitaire par toutes les personnes accédant aux vestiaires.

Accès aux vestiaires et buvettes

- L'accès aux vestiaires n'est permis qu'aux seules personnes ayant une mission essentielle dans l'organisation du match. Elles doivent être munies du pass sanitaire.
- **Tout acteur du match (joueur, arbitre, dirigeant) non muni d'un pass sanitaire doit être refoulé et ne peut pas prendre part à la rencontre.**
- Les buvettes sont autorisées selon la réglementation applicable aux cafés et restaurants.

Public et accompagnateurs

- Le contrôle du pass sanitaire pour les spectateurs, **ainsi que les parents accompagnant les joueurs** n'est imposé qu'à la condition que le terrain soit clôturé avec un accès uniquement réservé aux spectateurs du match.
- Interdiction est faite dans tous les cas à ces personnes d'accéder à la zone vestiaires

Dispositions concernant le match

- La tablette doit être désinfectée après chaque usage.
- Toute forme de protocole d'avant match et la mise en place de ramasseurs de balle sont proscrites.
- Lors de la vérification de l'identité des joueurs, la validité des pass sanitaires est vérifiée par un dirigeant, en présence d'un dirigeant du club adverse, l'arbitre prenant connaissance de cette vérification.
- Tout joueur dont le pass sanitaire n'est pas valable doit être enlevé de la FMI et l'arbitre lui interdit de participer à la rencontre ; si une équipe comporte moins de 8 joueurs à la suite de la vérification le match n'a pas lieu.
- Une équipe est en droit de refuser de jouer si le club adverse refuse de rayer un joueur non en règle, en indiquant le motif sur le FMI.

Cas de Covid et report

- Le report d'un match de championnat n'est envisagé que :
 - a) Si 4 cas positifs de joueurs (3 joueurs en futsal) ont été enregistrés sur 7 jours glissants
 - b) Ou si l'ARS impose un isolement pour 7 jours de l'équipe

Les justifications utiles doivent être transmises à la commission concernée.

- En coupe de France il n'y a pas de report, l'équipe se trouvant dans une des situations décrites ci-dessus est éliminée.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COMPETITIONS SENIORS



JOURNEE DU 11 NOVEMBRE

Matches déplacés ou modifiés

Coupe Plateau

ESP Calonne Liévin – AS Courrières **sur synthétique**

Beaumetz SAF – ES Labeuvrière à SAVY **sur synthétique**

SENIORS D2 – GROUPE B

Bully B – Loison **sur synthétique**

U18 COUPE DRAMEZ :

ES Bully – FC Avion République à **9 heures**

JOURNEE DES 13 ET 14 NOVEMBRE

SENIORS D6 – GROUPE C

AEP Verdrel – ES Bully (c) - **Remis**

FC Calonne (c) – ES Haillicourt - **inversé à HAILLICOURT le 14 - retour à CALONNE**

SENIORS D6 – GROUPE F

ESD Isbergues (c) – ES Laventie (b) - **Stade Mille**

SENIORS D7 – GROUPE D

ES Haillicourt (b) – AS Noyelles les Vermelles - **Remis**

U13

AL La Comté – FC Calonne - **Remis**

Le Président de la Commission :

Richard RATAJCZAK.



INFORMATIONS



Rappels évoqués lors de l'Assemblée Générale

- ▶ Toutes les informations et les procès-verbaux des commissions sont consultables sur Hebdo Foot Artois qui est publié sur le site du district tous les **mardis à 16 heures**.
- ▶ Avec l'arrivée de l'hiver et sa suite d'arrêtés municipaux, l'ensemble des mesures applicables le week-end est publié sur le site du district le **vendredi à 16 heures** sachant qu'en cas de détérioration des conditions météo, une décision peut être prise le samedi ou le dimanche matin. Cette décision apparaît uniquement sur la page d'accueil du site et ne figure pas dans les agendas. Prochainement une astreinte sera mise en place dans des conditions qui seront communiquées en temps utiles.
- ▶ Autre rappel le district est fermé les samedis, donc inutile d'envoyer des mails ou d'essayer de joindre quelqu'un au téléphone.
- ▶ Enfin et uniquement pour l'actuelle saison, en raison de la pandémie, les dispositions de l'article 83 des Règlements Généraux, concernant les obligations des clubs en matière d'équipes engagées ont été modifiées comme suit
D1 et D2 : 2 équipes seniors et 2 équipes de jeunes ou féminines, sachant que pour postuler à la montée en ligue l'une de ces 2 dernières équipes doit participer à une compétition à 11.
D3 et D4 : 2 équipes seniors.
D5 et D6 : Une équipe seniors et une équipe seniors ou jeunes ou féminines.
D7 : une équipe pour participer et une équipe seniors ou jeunes ou féminines pour pouvoir accéder à la D6.

Le Secrétaire Général :
Richard RATAJCZAK.



COUPES SENIORS



Réunion du :	3 novembre 2021
A	LIEVIN

Président :	M. Daniel SION -
-------------	------------------

Présents :	MM. Jean Marc BOUILLIET – Gérard COFFRE – Gilbert COPPIN – Francis DAUTREMEPUIS – Dominique GEENS – Eric GOOSSENS – André SOJKA -
------------	---

Excusée :	Mme. Micheline GOLAWSKI -
-----------	---------------------------

ORDRE du JOUR

- ▶ Homologation COUPE SENIORS du 31 octobre 2021
- ▶ Tirages Coupes SENIORS
- ▶ Homologation COUPE VETERANS à 11 et à 7 du 23 et 24 octobre 2021
- ▶ Tirages Coupes VETERANS
- ▶ Coupes FUTSAL
- ▶ Coupes FEMININES

COUPES SENIORS

Homologation des tours de Coupes du 31 octobre 2021 :

Rencontre non jouée le 3 octobre 2021 :

Appel du club du FC TILLOY les MOFFLAINES La commission prend note de la décision prise par la commission d'appel et refixe le match au **11 novembre 2021 à 14 heures 30.**

4ème tour Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

23 rencontres programmées - 21 jouées - 2 rencontres reportées - RAS.

2ème tour Coupe François PLATEAU

1 rencontre reportée du **17 octobre 2021** – jouée – RAS.

11 rencontres programmées, 2 rencontres reportées, 9 jouées, 1 exempt, RAS.

2ème tour Coupe Didier DEMANDRILLE

13 rencontres programmées - 12 jouées - 1 rencontre reportée - 1 rencontre arrêtée pour terrain impraticable en attente décision commission juridique. RAS.

2ème tour Coupe Louis LETEVE

12 rencontres programmées - 10 jouées - 2 rencontres reportées pour terrain impraticable - RAS.

2ème tour Coupe Jean-Louis MALLEZ

14 rencontres programmées - 11 jouées - 2 forfaits - 1 rencontre arrêtée en attente décision commission discipline - RAS.

3ème tour Coupe Lucas CICA

1 rencontre reportée du 1^{er} tour, jouée - 1 rencontre reportée - 9 rencontres programmées - 9 jouées - 1 exempt - RAS.

Forfait et Réserves :

Voir PV de la commission juridique.

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

Matchs Remis : le 11 novembre 2021

5ème tour : le 28 novembre 2021

6ème tour : le 19 décembre 2021

Coupe François PLATEAU

3ème tour : le 11 novembre 2021

4ème tour : le 28 novembre 2021

5ème tour : le 19 décembre 2021

Coupes Didier DEMANDRILLE, Louis LETEVE et Jean Louis MALLEZ

Matchs Remis : le 11 novembre 2021

3ème tour : le 28 novembre 2021

Matchs Remis : le 19 décembre 2021

Coupe Lucas CICA

Matchs Remis : le 11 novembre 2021

4ème tour : le 28 novembre 2021

Matchs Remis : le 19 décembre 2021

Les Matchs Remis dans les différentes Coupes se joueront le jeudi 11 novembre 2021 à 14 heures 30

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

US BIACHE / US NOYELLES sous LENS

CS PERNES / JF GUARBECQUE

US MONCHY au BOIS / FC TILLOY les MOFFLAINES

Coupe François PLATEAU

SUD ARTOIS BEAUMETZ / ES LABEUVRIERE

US HESDIGNEUL / OS AIRE B

Coupe Didier DEMANDRILLE

FC ESTEVELLES / RC SAINS

Coupe Louis LETEVE

US PAS B / US BOUBERS

AS TINCQUIZEL B / US ARLEUX B

Coupe Lucas CICA

ES SAULTY B / O VENDIN B

Point sur les clubs qualifiés dans les différentes coupes SENIORS au 3 novembre 2021

Coupe ARTOIS Challenge Yves St AUBIN

FA ARRAS B - US AUCHEL - STADE BETHUNE B - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - USO BRUAY - US COURCELLES - US CROISILLES - JS ECOURT - US GRENAY - UAS HARNES - AS KENNEDY HENIN - FC HINGES - FC LA COUTURE - RC LABOURSE - FC LILERS - COS MARLES - FC MONTIGNY - CSAL SOUCHEZ - US ST POL - ES ST CATHERINE - OLYMPIQUE VENDIN - US VIMY B - SCPP WINGLES.

Plus l'ES ANZIN St AUBIN et FC CALONNE F6 encore qualifiées en Coupe de France.

Plus l'AFCLL BETHUNE - Car BILLY MONTIGNY et FC CALONNE F6 encore qualifiées en Coupe de la Ligue.

Plus les vainqueurs des matchs reportés au 11 novembre 2021.

US BIACHE / US NOYELLES sous LENS

CS PERNES / JF GUARBECQUE

US MONCHY au BOIS / FC TILLOY les MOFFLAINES

Soit 31 équipes.

Coupe François PLATEAU

AAE AIX - FC ANNAY - US ANNEZIN - AJ ARTOIS - STADE BETHUNE C - FC BOUVIGNY - ES BULLY B - US RUCH CARVIN - AS COURRIERES - ES HAISNES - OLYMPIQUE HENIN - FC HERSIN - ESD ISBERGUES - AS LENS - Esp CALONNE LIEVIN - OLYMPIQUE LIEVIN - EC MAZINGARBE - USO MEURCHIN - US NOEUX B -

ES St LAURENT FEUCHY - SC ST NICOLAS - US ST POL sur TERNOISE B et SC ST NICOLAS ou US VIMY B en attente décision commission juridique.

Plus l'ES ANZIN St AUBIN et FC CALONNE F6 encore qualifiées en Coupe de France et ARTOIS.

Plus FC AUCHEL - US BEUVRY - US BIACHE B - US BILLY BERCLAU - USO BRUAY - US COURCELLES - US CROISILLES - JS ECOURT ST QUENTIN - US GRENAY - JF GUARBECQUE - UAS HARNES - FC HINGES - RC LABOURSE - FC LA COUTURE - FC LILLERS - COS MARLES - US MONCHY au BOIS - FC MONTIGNY - US NOYELLES sous LENS - ES St CATHERINE - SCPP WINGLES, encore qualifiées en Coupe d'ARTOIS.

Plus les vainqueurs des matchs reportés au **11 novembre 2021**.

SUD ARTOIS BEAUMETZ / ES LABEUVRIERE

US HESDIGNEUL / OS AIRE B

Plus le vainqueur du match SC ST NICOLAS / US VIMY B en attente décision commission juridique.

Soit 48 équipes.

Coupe Didier DEMANDRILLE

ES ANGRES - FC AVION REPUBLIQUE - ES ELEU - FC FOUQUIERES - STADE HENIN - FCE LA BASSEE - JF MAZINGARBE - FC SERVINS - AAE EVIN B - ES LAVENTIE B - CS DIANA LIEVIN B - EC MAZINGARBE B - USO MEURCHIN B - US NOYELLES sous LENS B - SCPP WINGLES B et en attente décision commission juridique.

Plus l'AS KENNEDY HENIN et OLYMPIQUE VENDIN encore qualifiées en Coupe d'ARTOIS.

Plus le vainqueur du match reporté au **11 novembre 2021**.

ES DOUVIRIN / ES BULLY C

Plus le vainqueur du match FC ESTEVELLES / RC SAINS B en attente décision commission juridique.

Soit 19 équipes.

Coupe Louis LETEVE

ES AGNY - OF ARRAS - SC AUBIGNY - AS FREVENT - CS HABARCQ - AS MAROEUIL - AS ROCLINCOURT - ES SAULTY - ES VIS VALSENSEE - ES ANZIN B - SUD ARTOIS B - AS BREBIERES B - US MONCHY-BOIS B et ES ST LAURENT.

Plus le CSAL SOUCHEZ encore qualifiée en Coupe d'ARTOIS.

Plus les vainqueurs des matchs reportés au **11 novembre 2021**.

US PAS B / US BOUBERS

AS TINCQUIZEL B / US ARLEUX B

Soit 18 équipes.

Coupe Jean-Louis MALLEZ

ES ALLOUAGNE - AS BARLIN - AS CAUCHY - US HOUDAIN - FC LA ROUPIE - US MAISNIL - Int NORRENT FONTES - ES OURTON - RC VAUDRICOURT KENNEDY - ENT VERQUIN - FC VERQUIGNEUL - OS ANNEQUIN B - US GONNEHEM C et RC LABOURSE B.

Plus le CS PERNES encore qualifiée en Coupe d'ARTOIS.

Plus le vainqueur du match reporté au **11 novembre 2021**.

AS BONNIERES / OS AIRE C

Plus le vainqueur du match arrêté AEP VERDREL / FC LILERS B en attente décision commission discipline.

Plus le vainqueur du match US LAPUGNOY / FC CAMBLAIN B en attente décision commission juridique.

Soit 18 équipes.

Coupe Lucas CICA

ES AGNY B - ES ALLOUAGNE B - AS BARLIN B - ES DOUVIRIN B - SC FOUQUIERES B - FC GIVENCHY B - CS HABARCQ B - US IZEL-EQUERCHIN B - JF MAZINGARBE B - USO MEURCHIN C et AEP VERDREL B.

Plus le vainqueur du match reporté au **11 novembre 2021**.

ES SAULTY B / O VENDIN B

Plus le vainqueur du match FC HAUTS de LENS B / AJ ARTOIS C en attente décision commission juridique.

Soit 13 équipes.

COUPES VETERANS

Homologation des 2ème Tour de Coupes :

Coupe ARTOIS à 11 Challenge Jacques PENNINCK

Samedi 23 octobre 2021

7 rencontres programmées - 6 rencontres jouées - 1 rencontre annulée - 1 exempt.

Dimanche 24 octobre 2021.

10 rencontres sont programmées - 9 rencontres jouées - 1 exempt.

Par suite d'une erreur administrative la rencontre AS BEURAINS / Esp CALONNE LIEVIN ne pouvait se dérouler le 25 octobre 2021 car les réserves déposées le tour d'avant sur la rencontre AS BEURAINS / FCE LA BASSEE n'avait pas été étudiées par la commission des litiges. Cette rencontre est reprogrammée au 11 novembre 2021.

Coupe ARTOIS à 7.

Samedi 23 octobre 2021

4 rencontres programmées - 2 rencontres jouées - 2 forfaits - 1 exempt.

Dimanche 24 octobre 2021

1 match reporté du 3 octobre 2021 - joué.

9 rencontres programmées - 8 rencontres jouées - 1 forfait - 1 exempt.

Coupe Léonce LOYEZ

Samedi 24 octobre 2021

5 rencontres programmées - 3 rencontres jouées - 2 forfaits - 1 exempt.

Dimanche 25 octobre 2021

9 rencontres programmées - 7 rencontres jouées - 1 forfait - 1 exempt.

Par suite d'une erreur administrative la rencontre US MAISNIL / FCE LA BASSEE ne pouvait se dérouler le 25 octobre 2021 car les réserves déposées le tour d'avant sur la rencontre AS BEURAINS / FCE LA BASSEE n'avait pas été étudiées par la commission des litiges. Cette rencontre est reprogrammée au 11 novembre 2021.

Forfait et Réserves :

Voir PV de la commission juridique.

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

3ème tour : le 11 novembre 2021

4ème tour : le week-end du 28 et 29 novembre 2021

Matches Remis : le week-end du 12 et 13 décembre 2021

Coupe ARTOIS à 7.

3ème tour : le 11 novembre 2021

4ème tour : le week-end du 28 et 29 novembre 2021

Matches Remis : le week-end du 12 et 13 décembre 2021

Coupe Léonce LOYEZ

2ème tour : le 11 novembre 2021

3ème tour : le week-end du 28 et 29 novembre 2021

Matches Remis : le week-end du 12 et 13 décembre 2021

Point sur les Clubs qualifiés dans les différentes coupes VETERANS au 3 novembre 2021

Coupe ARTOIS Challenge Jacques PENNINCK

Equipes du samedi après-midi

RC AVESNES - STADE BETHUNE - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - UC DIVION - FC HINGES - CS PERNES/MONCHY et US VIMY.

Soit 8 équipes.

Equipes du dimanche matin

US BIACHE - FC CHARCOT BULLY - US RUCH CARVIN - ES DOUVRAIN - AAE EVIN - SC FOUQUIERES - ES IZEL les EQUERCHIN - OLYMPIQUE LIEVIN - US ROUVROY - ES ST LAURENT - SC ST NICOLAS et Entente VERQUIN.

Plus le vainqueur du match reprogrammé le **11 novembre 2021**.

AS BEURAINS / Esp CALONNE LIEVIN.

Soit 13 équipes.

Coupe ARTOIS à 7.

Equipes du samedi après-midi

AS BAILLEUL - US BILLY BERCLAU - USA LIEVIN - COS MARLES et SC ST NICOLAS.

Soit 5 équipes.

Equipes du dimanche matin

AS AUCHY - FC BEAUMONT - ES BULLY - FC CHARCOT BULLY - OC COJEUL - ES LABEUVRIERE - FC MERICOURT - US NOYELLES/LENS - ASSB OIGNIES - ES ST CATHERINE et US VERMELLES.

Soit 11 équipes.

Coupe Léonce LOYEZ

Equipes du samedi après-midi

ES AGNY – AS PTT ARRAS - SC ARTESIEN - AAF AUBY - US AUCHEL - FC AVION REPUBLIQUE - Car BILLY MONTIGNY - CS HABARCQ - US HOUDAIN - FC MONTIGNY - US PAS et ES VENDIN -

Plus RC AVESNES - STADE BETHUNE - US BEUVRY - US BILLY BERCLAU - UC DIVION - FC HINGES - CS PERNES/MONCHY et US VIMY encore qualifiée en **Coupe d'ARTOIS**.

Soit 20 équipes.

Equipes du dimanche matin

FC ANNAY - US ANNEZIN - US CHT AVION - AS BERNEVILLE - AS BEBIERES - ES HAISNES - UAS HARNES - OLYMPIQUE HENIN - STADE HENIN - FC HERSIN - ESC ILLIES - AS LENS - US LESTREM - CS DIANA LIEVIN - AS LOISON - AS QUIERY - US RIVIERE et FC SERVINS.

Plus US BIACHE - FC CHARCOT BULLY - US RUCH CARVIN - ES DOUVRAIN - AAE EVIN - SC FOUQUIERES - ES IZEL les EQUERCHIN - OLYMPIQUE LIEVIN - US ROUVROY - ES ST LAURENT - SC ST NICOLAS et Entente VERQUIN encore qualifiée en **Coupe d'ARTOIS**.

Plus le vainqueur du match reprogrammé le **11 novembre 2021**.

US MAISNIL / FCE LA BASSEE

Soit 32 équipes.

Elaboration des 3ème Tour de Coupes VETERANS du 11 novembre 2021

Coupe ARTOIS à 11 Challenge Jacques PENNINCK

1 rencontre reportée du 24 octobre 2021

10 rencontres programmées.

Coupe ARTOIS à 7.

6 rencontres sont programmées - 4 exempts.

Coupe Léonce LOYEZ

15 rencontres programmées.

COUPES FUTSAL

Point sur les Engagements à la date du 3 novembre 2021

Coupe ARTOIS FUTSAL

22 équipes sont engagées dans cette coupe.

Coupe Alain VERDURE

15 équipes sont engagées dans cette coupe.

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe de France FUTSAL

2^{ème} tour : Semaine 47 du 21 novembre 2021 au 27 novembre 2021

Coupe de la Ligue FUTSAL

1^{er} tour : Semaine 47 du 21 novembre 2021 au 27 novembre 2021

Coupe ARTOIS FUTSAL

1^{er} tour : Semaine 50 du 12 décembre 2021 au 18 décembre 2021

COUPES FEMININES

Calendrier Prévisionnel Des Tours De Coupes : (jusqu'à la trêve)

Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

1^{er} tour : le 21 novembre 2021

Matchs Remis : le 12 décembre 2021

5^{ème} tour : le 28 novembre 2021

6^{ème} tour : le 19 décembre 2021

Coupe ARTOIS Féminines à 7

1^{er} tour : le 21 novembre 2021

2^{ème} tour : le 12 décembre 2021

3^{ème} tour : le 13 mars 2022

Tour du 21 novembre 2021 - heure championnat :

1^{er} tour Coupe ARTOIS Challenge Evelyne BAUDUIN

5 rencontres sont programmées - 3 exempts, parue sur le site 13 septembre 2021.

1^{er} tour Coupe ARTOIS Féminines à 7

13 rencontres programmées - parue sur le site 13 septembre 2021.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District, l'appel devant être adressé au secrétariat du District (SECRETARIAT@ARTOIS.FFF.FR) dans un délai de 7 jours à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

Le Président de la commission

Daniel SION.



DEPARTEMENT JEUNES



Réunion du : 5 novembre 2021
A En visioconférence

Présents : MM. Didier CLAY – Jean DENEUVILLE – Alain DELHAYE – Pascal WATEL –
Makhloufi REBATTACHI – Marc TINCHON -

Excusés : MM. Denis LAMORILLE – Serge HERMAN – Chouki BELLA -

CHAMPIONNAT U14

Avec 16 équipes au démarrage, 3 équipes ont fait Forfait Général durant la phase de brassage. Aussi et après concertation des clubs concernés, la décision a été prise de mettre les 8 premières équipes en U14 D2 et les 5 dernières en championnat U15 D4.

CAS DES EQUIPES 2 INSCRITES EN NIVEAU 1

Discussion autour de l'article 7.2, composition des groupes (annexe 7.3 des Règlements Généraux, championnats jeunes, sauf foot animation).

7.2 : Composition des groupes : D1 U18, U16, U15 : Les 8 premiers éligibles à l'accession en ligue du niveau 1 des brassages.

Après avoir entendu les messages de clubs dont leur équipe 2 est inscrite en Niveau1 (et donc non éligible à l'accession en ligue) et finissant dans les 8 1ers, la commission a débattu sur ce point.

Après concertation, la commission décide de rester sur ce qui est écrit dans les règlements et confirme que ces équipes 2 ne pourront concourir au championnat D1. Ces équipes seront basculées en D2.

Toutefois, à l'issue de cette phase de brassage qui arrive enfin à son entièreté après 2 années ou le COVID nous a fait interrompre son fonctionnement, la commission fera une synthèse des points d'amélioration remontés par les clubs. Nous proposerons des modifications aux textes actuels, propositions de modification à mettre au vote des clubs.

La commission département jeunes :

Pascal WATEL

Jean DENEUVILLE



GESTION des LITIGES SPORTIFS et ADMINISTRATIFS



Réunion du :	Restreinte du vendredi 5 novembre
A	LIEVIN

Présidente :	Mme Nathalie COCKENPOT -
--------------	--------------------------

Présents :	MM. Jean Pierre JANNOT – Jacques TINCHON -
------------	--

RECTIFICATIF :

FEMININES U16 A 8

Rencontre : FC DAINVILLE / FC TILLOY

Liège : Forfait de TILLOY.

DAINVILLE bat TILLOY par forfait – score 5/0.

Amende de 20 € à TILLOY – 2eme FORFAIT

FORFAITS

Journées des 30 – 31 OCTOBRE et 1^{er} NOVEMBRE 2021

SENIORS D7 – GROUPE E

Rencontre OS AIRE (c) / I. NORRENT FONTES (b)

Forfait d'OS AIRE.

NORRENT FONTES bat AIRE par forfait - score 5/0.

Amende de 25 € à AIRE - 1^{er} forfait.

VETERANS – POULE 4

Rencontre : US PAS / US VIMY

Forfait de VIMY.

PAS bat VIMY par forfait – score 5/0.

Amende de 25 € à VIMY - 1^{er} forfait.

Match retour à PAS.

U17 DISTRICT – GROUPE B

Rencontre : AS PONT à VENDIN / AS PTT ARRAS du 30 octobre

Forfait de PONT à VENDIN.

PTT ARRAS bat PONT à VENDIN par forfait – score 5/0.

Amende de 7 € 50 à PONT à VENDIN.

Rencontre : AS PONT à VENDIN / ES BULLY du 1er novembre 21 Forfait de PONT à VENDIN.

Forfait de PONT à VENDIN.

BULLY bat PONT à VENDIN par forfait – score 5/0.

Amende de 15 € à PONT à VENDIN – 2eme forfait.

U15 A 8 – GROUPE C

Rencontre : CSAL SOUCHEZ (b) / ES AGNY

Forfait de SOUCHEZ.

AGNY bat SOUCHEZ par forfait – score 5/0.

Amende de 10 € à SOUCHEZ – 2eme forfait.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours (2 jours pour les coupes et les brassages) à compter de la notification officielle ou de la publication de la décision contestée accompagné d'un droit d'appel et des frais de dossier de 65 euros (article 152 des Règlements Généraux du District Artois).

La Présidente de la Commission :
Nathalie COCKENPOT.

Le Secrétaire de la Commission :
Marc TINCHON.



COMPETITIONS JEUNES



Forfait général d'AS PONT à VENDIN en U17 – GROUPE B – Amende de 35 euros.



COMPETITIONS SENIORS



Le **FC TILLOY** nous informe de son forfait général en **SENIORS D6 – GROUPE B** – Amende de 55 euros.



TECHNIQUE



Réunion du :	Lundi 25 octobre 2021
A	LIEVIN

Président :	M. Denis LAMORILLE -
--------------------	----------------------

Présents :	Mme Marie GOSSE (HENIN STADE) - MM. André BARREZ (Vice-Président) – Didier CLAY (Secrétaire) – Chouki BELLA (Comité Directeur – Représentant des éducateurs) – Hassan EL BAGAR (US VIMY) – Jean Pierre HOUILLIEZ (US VERMELLES) – Nordine KADOUR (ASSB OIGNIES) – Grégory LALOYER (STADE BETHUNE) - Mickael LECOQ (ES BULLY) – Abdelkarim LEGRINI (US VIMY) – Marius RAPPEZ (STADE HENIN) – Karl SAULLEMBHENSEMBIER (FA ARRAS) – Stéphane TOUSART (CS AVION – Makhloufi REBATTACHI (CTD) – Antoine VANNIEUWENHUYSE (CDFA) –
-------------------	--

Excusés :	MM. Loïc BYCZEK (CS AVION) – Mathieu DUVANT (RC LENS) – Giovanni FAGGI (US VIMY) – Sébastien HOGUET (US SAINT POL) – Boris FROMONT – Aurélien PLET – Mimoun ZEGGAI (CS AVION) – Jean Pierre JANNOT (Représentant des arbitres) -
------------------	---

ORDRE DU JOUR

- 1) Mot d'accueil du Président Denis LAMORILLE
- 2) Présentation des membres
- 3) Projection fin de saison avec l'intervention de **Makhloufi REBATTACHI**
 - a - Les formations
 - b - Les détecteurs/sélections
 - c - Les autres actions
- 4) Présentation de l'ESVP (Echauffement Structuré à Visée Préventive)
- 5) Questions divers

✓ La réunion débute à **18 heures 15**.

✓ Mot d'introduction de la Présidente du District Artois, **Evelyne BAUDUIN**, qui remercie l'ensemble des membres de la commission pour leur investissement lors des détecteurs, formations, stages et certifications. Elle confirme le soutien du Comité Directeur à la Commission technique.

Point N°1 : Mot du Président :

Denis LAMORILLE, Vice-Président du District Artois et Président de la Commission technique clarifie son rôle d'interface entre la Commission technique et le bureau directeur, qu'il souhaite être au plus près du terrain lors événements encadrés par la commission.

Il propose que la Commission puisse se réunir au moins 2 fois par saison :

- La première réunion début en **Septembre-Octobre** pour l'organisation et la planification des événements.
- La deuxième réunion en **Juin** pour le bilan de la saison et avec un moment plus festif.

Le Président redéfinie le Rôle de la commission autour de 3 axes :

- **FORMATIONS**

- **DETECTIONS**

- **EVENEMENTIEL** surtout que lors de la saison 2021-2022, le District Artois fêtera ses 100 ans avec différentes animations où la Commission technique aura toute sa place.

Point N°2 : Présentation des Membres :

Un tour de table a permis à chacun de se présenter.

Point N°3 : Projection

a - Les formations

Petit rappel sur le fonctionnement de l'encadrement des formations par les membres de la Commission technique :

L'envoi à l'ensemble des membres en début de saison avec le calendrier afin que ceux-ci puissent se positionner et des rappels sont effectués à l'approche de la formation en cas de besoin.

Makhloufi REBATTACHI, notre CTD, précise, cette saison il y aura un nombre plus important de module afin de répondre aux différentes demandes mais également à cause de la crise sanitaire qui nous a fort impacté depuis deux ans. Un doublement des formations pourrait se mettre en place afin de rattraper les formations annulées comme le module U15 et une certification CFF2 en **Avril-Mai** pour répondre à une urgence de certification imposée par les règlements des compétitions de ligue (Championnat U14).

b - Les détections/sélections

Petit rappel sur le fonctionnement de l'encadrement des formations par les membres de la Commission Technique :

En fonction des disponibilités de chacun et des secteurs des équipes seront constituées par catégories pour un meilleur suivi.

Les détections U13 par secteurs ainsi que les stages U14 G et F sont programmés durant ces vacances de Toussaint.

Les Centres de perfectionnement GB dont le 1^{er} tour et le 2^{ème} en U13G ont été réalisés, tout comme pour les filles U13/U14/U15.

c - Les autres actions

Le District Artois fêtant ses 100 Ans cette saison des animations spécifiques vont être mis en place et sont déjà programmés

- Journée Nationale des Débutants U8/U9 le **jeudi 26 Mai**
- Journée Nationale des Débutants U6/U7 le **samedi 18 Juin**
- Artois en fête courant **juin**

Point N°4 : L'ESVP, présentation à l'ensemble des membres de la Commission.

Elaboré par la direction médicale de la FFF et le pôle performance de la DTN, ce protocole pour objectif de réduire considérablement le nombre de blessures graves dû à un manque d'échauffement (ou mauvais échauffement). Et qui dit moins de blessures = maintien de l'effectif en vue de performer le week-end

2 districts en France (le **FINISTERE** et l'**ARTOIS**) se sont vus confier la tâche de déployer le programme à l'échelle locale avec pour but de l'étendre sur le territoire national dans les années à venir.

8 Clubs ont répondu à l'appel à candidature (AJ ARTOIS, US BEUVRY, US BIACHE, ESD ISBERGUES, O LA COMTE, O LIEVIN, US NOEUX et ES ST LAURENT).

Le comité de pilotage, au sein du District, est en liaison régulière avec la DTN en visioconférence.

La cellule performance de la FFF se rendra en Artois et plus précisément à BIACHE le 10 Novembre, pour réaliser un teaser et lancer la campagne

Point N°5 : Diverses

- La commission technique s'occupe principalement du terrain pour toutes questions d'ordre réglementaire, sur les critères ou championnats se rapprocher de **Denis LAMORILLE, Chouki BELLA** ou de **Didier CLAY** qui sont en lien direct avec le Comité Directeur et la Commission Régionale Jeunes.
- Remarque concernant le championnat U14 Ligue qui est géré par la Ligue et où s'applique les règlements de compétitions ligue avec le statut de l'éducateur (obligation d'avoir le CFF2 ou de l'obtenir avant la fin de la saison).
- Rappel : Application de l'article 7.2 (compositions des groupes) ne peuvent jouer en D1 que les équipes éligibles à l'accès en Ligue. Il est rappelé que dans les championnats jeunes ligue, une seule équipe par catégorie est autorisée à participer aux championnats R1 ou R2.

✓ Fin de la réunion à 19h35 avec le pot de l'amitié.

Le Président de la Commission :
Denis LAMORILLE.

Le Secrétaire de la Commission :
Didier CLAY.



TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES



L'**AOSC SALLAUMINES** nous informe qu'à compter de ce jour, toutes les rencontres [JEUNES et VETERANS](#) [se joueront sur terrain synthétique.](#)

Parution du mardi 9 novembre 2021